



20.4451

Motion Funiciello Tamara.
24-Stunden-Beratungsangebot
für von Gewalt betroffene Personen
gemäss Istanbul-Konvention

Motion Funiciello Tamara.
Mise en place de permanences
destinées aux personnes concernées
par des actes de violence,
comme le prévoit
la convention d'Istanbul

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 19.03.21

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 05.05.21

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 27.09.21

20.4452

Motion Vincenz-Stauffacher Susanne.
24-Stunden-Beratungsangebot
für von Gewalt betroffene Personen
gemäss Istanbul-Konvention

Motion Vincenz-Stauffacher Susanne.
Mise en place de permanences
destinées aux personnes concernées
par des actes de violence,
comme le prévoit
la convention d'Istanbul

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 19.03.21

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 05.05.21

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 27.09.21

Präsident (Kuprecht Alex, Präsident): Sie haben einen schriftlichen Bericht der Kommission erhalten. Die Kommission und der Bundesrat beantragen die Annahme der beiden Motionen. Das Wort hat Frau Vara.

Vara Céline (G, NE), pour la commission: Excusez-moi, Monsieur le président, mais il m'a échappé que j'étais rapporteuse pour ces objets. J'en suis navrée!



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Herbstsession 2021 • Neunte Sitzung • 27.09.21 • 15h15 • 20.4451
Conseil des Etats • Session d'automne 2021 • Neuvième séance • 27.09.21 • 15h15 • 20.4451



Präsident (Kuprecht Alex, Präsident): Dann gebe ich das Wort Herrn Bundesrat Berset.

Berset Alain, conseiller fédéral: La situation est assez simple en fait. Une motion de teneur identique, je crois, a déjà été acceptée dans ce conseil, en mars 2021. Votre commission vous propose maintenant de poursuivre le travail. Le Conseil fédéral est également de cet avis, c'est pourquoi je vous invite à accepter ces motions.

Juillard Charles (M-E, JU): Excusez-moi d'intervenir après M. le conseiller fédéral, mais j'avais prévu de dire quelques mots.

Tout d'abord, j'aimerais vous faire part de mes liens d'intérêts: je suis président de l'organisation La Main tendue – numéro d'appel 143 – du nord-ouest de la Suisse. C'est à ce titre que je m'exprimerai.

Je soutiens entièrement les objectifs de la convention d'Istanbul, et je soutiens également toutes les mesures qui permettront de lutter efficacement contre le fléau que sont les

AB 2021 S 984 / BO 2021 E 984

violences conjugales. Il faut en effet proposer des permanences 24 heures sur 24 pour conseiller les victimes de ces violences. Je suis par contre beaucoup plus réservé quant à la mise en place d'un organisme supplémentaire, d'un numéro d'urgence supplémentaire après le 112, le 117, le 118, le 144, le 143, etc.

Aussi, si ces deux motions sont acceptées, ce qui semble être probable, j'invite avec insistance le Conseil fédéral à examiner la possibilité de confier cette tâche à une organisation existante, qui opère depuis de nombreuses années et qui fonctionne très bien, La Main tendue. C'est en 2022 plus de 210 000 appels, plus de 20 000 contacts par Internet, rendus possibles grâce à près de 700 collaborateurs bénévoles qui ont donné toute satisfaction.

Je vous invite à accepter les motions, et j'invite le Conseil fédéral à examiner ma proposition.

20.4451, 20.4452

Angenommen – Adopté